

# NORD RUFFÉCOIS

Jeudi 14 décembre 2017

## Montjean: fin d'enquête pour les éoliennes

■ Le commissaire-enquêteur rendra son avis le 12 janvier sur le projet de 5 éoliennes à Montjean

■ Peu d'observations ont été émises par la population

■ Mais la majorité est défavorable.

Céline AUCHER  
c.aucher@charentelibre.fr

**D**ix-sept observations sur le registre, dont 10 défavorables. En plus de 16 observations envoyées par courrier électronique, toutes défavorables. C'est le bilan comptable de l'en-



Mauricette Le Mercier, la maire de Montjean, fera revoter le conseil municipal lundi sur le projet éolien.

Photo



quête publique relative au projet de cinq éoliennes, ouverte le 8 novembre dans la commune de Montjean (lire CL du 27 octobre), et close hier après-midi. «Une enquête très calme sans forte opposition», avoue le commissaire-enquêteur, Roger Orvain, qui, pour d'autres secteurs du Nord-Charente, a déjà eu affaire à quelque 180 remarques concernant des projets éoliens.

Alors qu'il n'avait accueilli qu'une vingtaine de personnes lors des quatre premières permanences, Roger Orvain en a vu affluer douze rien qu'hier après-midi. La remarque de la dernière chance pour les habitants de Montjean et des communes alentour. À l'instar de Jean-Philippe Monnet, qui ha-

bite le hameau de «Fayolle», à 1 kilomètre d'une des éoliennes mises en service début 2017 par la société Valorem. Un parc de 12 éoliennes à cheval sur six communes. «Avec les vents dominants, c'est le bruit qui est le plus gênant. L'été, on ne peut pas ouvrir les fenêtres la nuit. Et quand le vent tourne, on a le bruit de la LGV!» «On dirait un avion qui atterrit», ajoute sa voisine, Jocelyne Machet, également conseillère municipale, qui craint une dévalorisation des biens immobiliers.

«On est en train de dévaster le Nord-Charente, appuie Georges Berthu, un habitant de Longré, qui a compté «42 éoliennes de nuit dans un demi-cercle d'hor-

## Cinq éoliennes, de l'électricité pour plus de 5 000 foyers

Un parc de cinq éoliennes. C'est le projet porté depuis 2011 par la société Énergie du Portugal France Holding (EDPR) à Montjean, à proximité des hameaux de «Chez-Sicaud» et «La Grange-Neuve». «Un projet d'une puissance de 10,5 MW, capable d'alimenter 5 000 à 6 000 foyers en électricité, chauffage inclus», détaille Sophie Jacquot, responsable régionale d'EDPR, en pointant «des éoliennes de 150 mètres de haut en bout de pale». Un investissement de 200 000 à 300 000 euros pour cette société qui exploite 38 parcs

éoliens en France, mais encore aucun en Nouvelle-Aquitaine. «Ce serait notre première implantation dans la région», reprend Sophie Jacquot, consciente du sentiment de saturation d'une partie des habitants du secteur de Montjean qui vivent déjà entourés d'éoliennes. Une question délicate. «On essaie de trouver un terrain d'entente pour que le territoire en profite. En plus des retombées fiscales, on propose de participer à la transition énergétique de la commune, en aidant par exemple à la rénovation thermique de la salle des fêtes.»

”  
On a déjà trois des douze éoliennes de Valorem à Montjean et les nuisances de la LGV.

zon». Un problème, selon lui, pour le secteur rural, déjà en souffrance. «Car personne ne voudra jamais venir s'installer au milieu d'un champ d'éoliennes.»

Une des préoccupations qui remontent le plus aux oreilles de Mauricette Le Mercier, élue maire en 2014, dont le conseil a émis un avis défavorable l'année suivante au moment du dépôt du permis de construire alors que les études de faisabilité avaient obtenu l'aval de l'ancienne équipe municipale. Lundi, le conseil se prononcera à nouveau sur le sujet. Sans présager du vote, la tendance est plutôt à un avis défavorable. «Je ne suis pas opposée à l'éolien, mais je voterai en tant que représentante des gens qui m'ont élue, prévient Mauricette Le Mercier. On a déjà 3 des 12 éoliennes de Valorem dans la commune et les nuisances de la LGV. Des jeunes s'installent ici pour avoir une certaine qualité de vie. Ça ne va pas dans le sens d'un retour du dynamisme dans nos campagnes.» «Trop, c'est trop! Le Nord-Cha-

rente est déjà saturé d'éoliennes», résume la première adjointe, Francette Bottreau. La société Énergie du Portugal France Holding qui porte le projet, met en avant des avantages financiers pour les communes accueillant des éoliennes (lire encadré). «Mais on ne nous achètera pas avec ce genre d'éléments», lance Mauricette Le Mercier, consciente que l'avis du conseil municipal n'est que consultatif.

### Avis rendu le 12 janvier

Comme celui du commissaire-enquêteur qui le rendra le 12 janvier prochain. À charge pour la préfecture de rendre une décision dans les six mois. «Mais dans les faits, les services sont débordés et les délais ont tendance à s'allonger, pointe Roger Orvain qui a rendu un avis défavorable récemment pour un projet éolien à Alloué et Ambernac, en Charente-limousine. «Un avis qui doit être argumenté, alors que beaucoup de gens font des observations très générales», dit celui qui, jusqu'à présent n'a jamais «été contredit par une préfecture».

Dans le dossier de Montjean, il devra apprécier notamment la distance des éoliennes par rapport aux habitations. Un périmètre légal fixé à 500 mètres. «Beaucoup de projets se construisent souvent un peu au-delà de 700 mètres. Ici, on a des habitations situées à 519, 520 ou 551 mètres de distance d'éoliennes. Ça fait partie des éléments de réflexion.»